

Mars 2010

Bulletin communal d'informations De Thiaville sur Meurthe



SPECIAL ENTRE-NOUS

Éditorial du Maire

Mes chers concitoyennes et concitoyens,

Ce qui m'oblige en quelque sorte à sortir le nez du guidon et de quitter un instant le petit bonhomme de chemin que nous parcourons ensemble, c'est vous vous en doutez bien, le ras le bol que développent quelques individus qui n'ont jamais travaillé au profit de la commune, de notre communauté.

La communication doit être utile, sobre, sincère. En me confiant mandat dans les règles Républicaines, vous m'avez donné ce même mandat pour mener vos affaires. C'est dans ce cadre que par le biais de l'ENTRE-NOUS, notre équipe explique, informe le plus simplement possible les habitants de ce qui peut les intéresser, sans les saturer.

Le bulletin municipal est un document officiel qui est déposé légalement en Préfecture. Donc, toute expression individuelle ou de quelques isolés n'est pas ou ne peut pas être votre expression, une expression responsable et contrôlée. Personne ne peut s'exprimer en votre nom en dehors de ce cadre.

Par contre, nous ne pouvons que constater que chaque distribution diffamatoire de tract dans vos boîtes aux lettres, ce ne peut être qu'une complète coïncidence, correspond à un événement pénible, malheureux ou inquiétant.

4 tracts diffamatoires

- une première fois le jour où une association fait du porte à porte pour vous solliciter, vous vendant les brioches de l'Amitié au profit des handicapés (apparemment pendant que certains se dévouent, d'autres diffament)

une deuxième fois le jour de la tempête du 31 janvier, alors que les sapeurs-pompiers entre autre se démenaient pour répondre au appels de détresse de la population, que de pauvres gens se noyaient dans d'autres régions. (Le devoir pour un citoyen et surtout d'un élu n'est-il pas s'il est disponible de se mettre à la disposition du Maire ou de l'Adjoint pour aider si possible ?).

Le nouvel entre nous

- un troisième tract adressé presque simultanément aux seuls conseillers.
- et enfin la dernière propagande du 16 avril, tout aussi irresponsable. (Il est vrai que ce jour là, probablement comme vous-même, je regardais le ciel, m'interrogeant sur la toxicité du nuage annoncé qui paralysait déjà la circulation aérienne et les aéroports).

NOS PREOCCUPATIONS SONT BIEN AILLEURS

La population nous demande de faire cesser ces agressions qui les irritent, tente de porter atteinte à leurs élus, et surtout salissent Thiaville tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Je vais m'y employer avec vos représentants ! Merci mes chers concitoyens de votre soutien et de vos petites phrases de réconfort auxquelles nous sommes très sensibles.

Pour répondre à votre besoin de savoir ou nous en sommes, informer les nouveaux habitants, nous allons vous présenter à la suite de cet édito, une vue d'ensemble de l'action de vos élus d'aujourd'hui et d'hier. Je vous invite donc à en prendre connaissance si votre emploi du temps vous le permet.

Pour répondre sans attendre à votre véritable souci, celui que nous partageons : c'est combien pour notre eau ? Quelles taxes pour 2010 ?

Grâce à notre action, celle de mes coéquipiers (2 conseillères dont vous connaissez évidemment les noms, munies de deux procurations, ont voté contre le budget prévisionnel 2010) c'est :

- **le maintien du prix de l'eau et de l'assainissement au tarif inchangé depuis 8 ans.**
- **0% d'augmentation des taxes communales !**

Bien sincèrement à votre service et pour les intérêts de Thiaville.

Michel GEORGES

Vue d'ensemble de l'action de vos élus

Point sur les mandats :

Nos mandats débutent avec un challenge, une priorité : Sortir au plus vite du cauchemar de la tempête de décembre 1999 ! 40 000 m³ de chablis ne laissent aucun doute sur le sinistre financier que vient de subir notre Commune pour une durée d'au moins 50 ans. 30 % du budget grèvé fait sonner le glas des investissements, pose le problème des remboursements de gros travaux tels que la grande salle à vocation sportive, et surtout la réalisation d'une zone d'activités en partenariat avec Raon l'Étape. Justement, ce pari sur l'avenir s'avère aussi dramatique, financièrement parlant (250 000 € remboursés ces dernières années), additionnés à la perte du revenu forestier.

Été 2002, l'ancien Maire est victime d'un accident cardio-vasculaire. Le défi à relever la situation se fera encore plus lourd, le travail accapare le Maire par intérim, puis comme titulaire, dans un environnement où il est aussi question de créer une Communauté de Communes dans une atmosphère lourde, accablée par les politiques de tout poil. Sous sa responsabilité Thiaville fera un choix, s'engageant dans une perspective d'avenir, refusant les compromis pour garder une porte ouverte sur un espoir d'élargissement, de réconciliation du territoire.

En attendant il faut nettoyer la forêt, poursuivre un remembrement qui suit la traversée de la 2x2 voies, mener des opérations urgentes pour détourner les eaux parasites du réseau d'assainissement, car un contre la montre est engagé avec à la clef le 1^{er} janvier 2003, la transformation d'un important prêt en subvention. L'alerte fut très chaude pour nos finances ! Puis ce sont les travaux connexes (chemins de dessertes des terrains enclavés par le tronçon autoroutier), la reprise de la totalité du chantier de la grande salle sportive, car les malfaçons sont innombrables, les choix techniques peu judicieux, les finitions nombreuses, mobilisant une grande énergie que nous faisons partager à les proches collaborateurs et à une équipe technique hors pair, conduite par des deux hommes de valeur.

Pour compléter le tableau : Une grande vétusté des moyens et de certaines infrastructures. Alors va commencer la grande chasse aux aides, aux subventions. Chaque dossier aboutira avec 70 à 80 % de soutien, réduisant l'autofinancement, permettant de faire faire un bond magistral à l'aspect du village et à moderniser nos moyens et structures. Une rétrospective mesure bien le chemin parcouru par une équipe restreinte, efficace, suivi par un conseil qui réalise l'impact très positif produit sur nos concitoyens qui ne manquent pas de nous encourager. Nous verrons tour à tour :

Des travaux, investissements avec :

- une nouvelle fourgonnette plus fiable, avec le logo de la Commune !
- un tracteur Landini, sans comparaison avec notre petit et fidèle ancien, malheureusement très fatigué, en complément du tractopelle.
- une épareuse pour le nettoyage des fossés et bas côté de notre réseau routier très conséquent (plus de passages, un coût réduit).
- un chasse neige aux normes et une saleuse.
- un grand hangar métallique pour abriter ce parc renouvelé et complété (11 000€ HT) ; plus tard tondeuse, groupe électrogène viendront en appoint.
- la route du pont, déformée, réellement dangereuse pour les automobilistes, les ramassages scolaires, sera complètement réhabilitée, redressée, rehaussée au soulagement de la population et d'un Maire inquiet du danger (115 000 € HT).
- le mur du cimetière menacé dans son équilibre, se désagrégant carrément par endroit, sera repris, crépi, recevra des couvertines qui assureront une étanchéité. Un jardin du Souvenir, un Columbarium, un nouvel espace important de tombes réglera tout souci d'emplacements pour plusieurs générations (43 000 € HT).
- les problèmes d'inondations au passage à niveau 45 seront résolus en collaboration avec les services équipement et SNCF.
- une bretelle d'accès à la 2x2 voies via la zone de Grandrupt facilitera nos déplacements.
- la ruine près de l'école va disparaître pour laisser place à un Parking pratique et sécurisant pour les écoliers (71 000 € HT), un nouveau portillon complétera la sécurité, sans compter un cheminement balisé pour se rendre à la salle des sports, sans oublier l'élimination d'un chemin régulièrement inondé qui rendra sa sérénité à l'employé communal.
- l'ensemble des grilles métalliques, monument aux morts, église, cimetière, grattées, traitées et repeintes pour le plus grand bien de l'esthétique et de la pérennité du patrimoine.
- les supports des cloches de l'église qui menaçaient de faire une descente, renforcés, la motorisation revue, l'électricité rénovée, la grande porte relookée, une ventilation installée.
- une intervention lourde vers la maison forestière de Cenimont pour créer une plate-forme et canaliser les évacuations des eaux.
- les remises en état des sources des fontaines.
- la rénovation de l'éclairage public : rues des Hayottes, Paradis, Grandrupt, Vosges, Côte, Bellevue, Pré de la Scie, Alsace (32 300 € HT).
- la réfection en intercommunalité de la route du Pré de la Scie (118 000 € HT), l'élimination de la zone marécageuse, des dépôts de carcasses métalliques, l'élimination d'une végétation dangereuse pour la route et un voisin, le comblement du terrain,
- la réalisation d'un local archives sain et sécurisé, avec déshumidificateur et étagères de rangement,
- un nouveau coffre fort, des mobiliers de bureau en cours de renouvellement.

- la création d'un espace informatique à 11 postes avec fabrication des mobiliers, l'achat de matériel informatique par la commune et 3C2M,
- l'achat de bancs, tables, chaises pour nos salles, auto laveuse, etc...
- la rénovation complète de la salle Bietry, y compris l'installation par l'atelier d'une cuisine équipée, financée en partenariat avec le comité des fêtes,
- la mise en place d'une nouvelle fontaine lotissement Gal Paradis,
- des interventions lourdes sur la conduite des sources des Grands Prés,
- un parc de compteurs d'eau renouvelé progressivement,
- la pose d'un système de relevage des pompes d'assainissement (14 400 € HT),
- le remplacement des pompes de surpression du réseau d'eau et de son système de gestion,
- le remplacement des sanitaires à l'école, des tableaux, des vestiaires, photocopieuse, lave linge, sèche linge,
- la création d'une école numérique, équipée d'un tableau numérique, de 10 ordinateurs portables pour les élèves, d'un PC pour l'enseignante, avec une connexion Internet 8 mega,
- l'installation d'un chauffage central salle Bietry, dans les deux appartements au dessus de l'école, dans le bâtiment Mairie, le local RCM, l'appartement voisin,
- panneaux d'affichage, de rues, portillons, dépôts de verre, conteneur, signalisation, etc...
- l'achat de plusieurs parcelles de terrain à vocation forestière, d'un terrain constructible d'avenir pour développer l'urbanisme.

Des projets

Et pendant ce temps là, s'exécutait la révision du POS et l'adoption du PLU (plan local d'urbanisme), le lancement de la construction d'une zone pavillonnaire de 15 logements locatifs, et maintenant la continuité avec l'appel d'offre pour une nouvelle tranche d'éclairage public, la rénovation de l'assainissement à l'école, la réfection du sol de la cantine scolaire, et des projets qui deviennent urgents et impératifs. Ils seront principalement axés sur le réseau d'eau (plomb), l'assainissement autonome, et bien sûr les aménagements au profit des handicapés.

Les priorités

Ce qu'il faut savoir ! : Ce programme déroulé, dans l'esprit du Maire, devait systématiquement laisser une place prioritaire à tout ce qui :

- générait une économie, sur l'énergie principalement,
- était rendu nécessaire à la sécurité,
- améliorerait sensiblement notre environnement.

Aujourd'hui Thiaville c'est aussi :

- une équipe de conseillers renforcés par des bénévoles discrets et motivés qui maillent nos quartiers pour venir en aide et assurer la veille de nos anciens.
- une commission chargée d'examiner les problèmes que pourraient rencontrer les handicapés dans l'accessibilité des locaux,
- les sections sportives du tennis de table (5 équipes) et du foot performantes, une Municipalité prête à s'investir dans leur soutien en cas de défection de leurs structures porteuses,
- un Comité des Fêtes efficace, bénéficiant de l'expérience d'un noyau ancien (malgré un malaise passager de circonstance) en capacité d'organiser de grandes manifestations. Le vide grenier en est l'illustration,
- des associations qui encadrent les plus jeunes,
- une école primaire enfin, offrant un service de garderie périscolaire et une cantine qui contribuent à soulager les parents accaparés par le travail.

Maintenant, demandez donc aux détracteurs ce qu'ils réalisaient pendant que nous nous faisons des cheveux blancs ! Chacun et chacune parmi ceux qui se sont impliqués se doit plus que jamais marcher fièrement la tête haute en traversant notre Thiaville.

Bien cordialement à vous tous.

La Municipalité